

Diplôme d'état de niveau 3 préparé sur 1 an en formation en alternance en contrat d'apprentissage.

- Objectifs :**
- Devenir une esthéticienne pouvant réaliser des soins esthétiques du visage au décolleté, des mains et des pieds.
 - Maquiller le visage et les ongles, épiler toutes les zones du corps, accueillir, conseiller le ou la client(e).
 - Vendre des produits cosmétiques ou de parfumerie, des prestations de service.
 - Assurer la gestion des rendez-vous, des encaissements, du stock et du suivi de la clientèle.



10 rue du collège
61200 ARGENTAN

Contact : Mme Le Goff
Tél : 02.33.12.26.30
vlegoff.ja.arg@orange.fr

www.jand-argentan.fr



Qualités requises

L'élève de CAP Esthétique sera capable :

- d'avoir une présentation soignée
- d'être minutieux(se) et ordonné(e)
- d'avoir le goût de la communication, du contact et du commerce
- d'être sensible à la notion artistique
- d'avoir une bonne résistance physique
- d'avoir des qualités d'écoute de discrétion, de courtoisie et d'empathie.

« J'ai suivi une formation et j'envisage de poursuivre en BP en apprentissage. »

Pauline

Capacités et compétences à acquérir



S'informer

- Rechercher, interpréter, sélectionner et traiter les informations
- Recueillir des informations sur le(la) client(e)

Organiser

- Gérer les rendez-vous, le poste de travail et les encaissements
- Participer à la gestion des stocks et à la veille technique des appareils

Réaliser

- Exécuter les techniques de soin et de maquillage
- Mettre en valeur et vendre les produits et/ou les prestations de service
- Participer au suivi de la clientèle

Communiquer

- Accueillir, recevoir et transmettre un message
- S'intégrer dans une équipe de travail

Conditions d'admission

- Avoir entre 16 et 29 ans
- Signer un contrat d'apprentissage
- Avoir un bac général, technologique ou professionnel ou avoir effectué une seconde Métiers de la Beauté et du Bien-être
- Participer à un entretien d'embauche

Formation de 12 mois gratuite et rémunérée.

Inscription : basez-vous sur le planning de Parcoursup

Prochaine rentrée : 4 septembre 2023

Emplois et secteurs d'activité

Les métiers visés sont :

- Esthéticien(ne) qualifié(e)
- Conseiller(ère) de vente auprès de la clientèle
- Chef(fe) d'entreprise

Secteurs d'activité :

- Instituts de beauté et de bien-être : en établissement de thalassothérapie, de balnéothérapie, de tourisme, de vacances, de loisirs, de remise en forme, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées...
- Centres esthétiques spécialisés : beauté des ongles, bronzage, épilation, maquillage
- Parfumeries, parapharmacies
- Entreprises de distribution au public de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle.



Contenu de la formation

Enseignement professionnel

Nombre d'heures hebdomadaires

• Techniques esthétiques pôles 1 et 2	6 h
• Chef d'oeuvre	1 h
• Prévention Santé et Environnement	1 h
• Conduite d'un institut et de bien être pôle 3	2 h
• Consolidation biologie et technologie	2 h
• Technologie	1h
• Biologie	1h

Résultats pour l'année 2022-2023

Date d'ouverture	01/09/2022
Nombre d'apprentis	1
Taux d'insertion	NC*
Taux d'interruption en cours de formation	0%
Taux de rupture avec poursuite d'étude	0%
Taux de réussite examens	100%
Taux de poursuite d'études	100%

NC* : Non Concerné

Validation de la formation sous forme de CCF (Contrôle en Cours de Formation) et épreuves ponctuelles en fin d'année.

Pas de validation par blocs de compétences.

Coup de la formation : 4 830 € financé par l'OPCO, l'employeur s'il n'est pas adhérent à un OPCO ou par l'apprenant.



Poursuite d'études

Vous êtes en situation de handicap ?

Contactez-nous, nous étudierons les meilleures conditions pour vous accueillir.



Scanne- moi !

Le titulaire d'un CAP ECP peut poursuivre ses études :

- BP ECP (Brevet Professionnel)
- BAC Professionnel ECP ou BTS MECP selon le diplôme qu'il possède.